

François Devillers : la victime collatérale

Il était député en tant que suppléant du ministre des Pouvoirs Locaux : il redevient donc échevin

La démission de Paul Furlan de son poste de ministre ne concerne pas que le bourgmestre de Thuin : en redevenant député, il va également renvoyer son suppléant sur les bancs du Collège Communal de Morlanwelz. François Devillers quitte le Parlement Wallon.

François Devillers était devenu député régional wallon un peu après les autres, le 22 juillet 2014. Un retard dû au fait qu'il lui avait fallu attendre que Paul Furlan soit officiellement désigné ministre. Deuxième suppléant sur la liste PS de l'arrondissement, la première préférant rester bourgmestre, il avait pris la place du ministre après la formation du gouvernement. Mais depuis jeudi, Paul Furlan n'est plus ministre et redevient donc député... ce qui fait de François Devillers une victime collatérale puisqu'il doit quitter le parlement wallon et regagner sa commune de Morlanwelz. Déçu de ce départ imprévu ? Pas vraiment : « C'est le jeu normal des chaises musicales en politique. Je le savais lorsque je suis

devenu suppléant sur la liste. Ma première pensée en apprenant la démission de Paul, est allée à mes collaborateurs qui, du coup, vont perdre leur emploi. J'ai aussi envoyé un message de soutien aux collaborateurs du ministre. Et puis, je me suis retourné directement vers ma commune, et les dossiers que j'avais laissés en suspens en devenant député. C'est une réflexion que j'avais en fait déjà menée bien avant. Je serai candidat aux élections communales de 2018 et j'avais déjà décidé, si j'étais à nouveau élu à un poste au sein du Collège, de me consacrer à ma fonction locale en démissionnant de mon poste de député. Donc non, je ne suis pas trop déçu. »

FURLAN N'AVAIT PAS LE CHOIX

Empêché en tant que député, il va donc redevenir échevin : « Dès que j'ai les documents de Namur, sans doute dans la journée de vendredi. Du coup, ma suppléante, Cynthia Perniaux, devrait quitter le Collège (NDLR : voir ci-contre). Il faut encore en discuter avec Christian Moureau mais j'espère récupérer les attributions qui étaient les miennes

avant que je parte à Namur. »

Il a, finalement, une vision assez positive de ce qui lui arrive : « Je reviens à Morlanwelz plein d'énergie. Je ne me réjouis pas, bien sûr, c'est impossible de se réjouir de ce qui arrive, mais au fond de moi, je suis un municipaliste. » Au point de ne plus briguer de mandat régional à l'avenir ? « Je n'exclus en tout cas pas cette possibilité. Je pense qu'il faut siéger là où les dernières élections nous ont envoyés, raison pour laquelle j'étais à Namur. »

Quant à Paul Furlan, le Morlanwelzien estime qu'il n'avait plus le choix : « Dans les circonstances actuelles, avec les gros dossiers que l'on connaît, c'est un poste qui nécessite d'être très fort, de ne pas se laisser déconcentrer par des événements qui sortent du travail du ministre. Or, avec toute la pression que les médias et les réseaux sociaux faisaient peser sur lui, Paul Furlan ne pouvait plus se concentrer uniquement sur son travail. »

Quant à lui, il doit, désormais, se concentrer de nouveau à 100 % sur Morlanwelz. ●

OLIVIER HENSKENS

Cynthia Perniaux quitte le Collège

Arrivée au Collège de Morlanwelz à l'âge de 28 ans en septembre 2014, Cynthia Perniaux va devoir regagner les rangs

des simples conseillers communaux. Cette Carniéroise n'aura donc pu passer que deux ans et demi en tant qu'échevine de la Mobilité, du Tourisme, du Patrimoine (socio-historique), du Bien-être Animal et des Commerçants. ●

O.H.

La carte blanche du député de Soignies sur Facebook

Patrick Prévot : « Accompagnez-moi partout ! »

Ce mercredi, le député régional et communautaire sonégien Patrick Prévot a publié une carte blanche via les réseaux sociaux. Dans celle-ci, il invite les personnes qui le souhaitent, à l'accompagner au fil de ses journées de parlementaire. « Mon but : que les gens se rendent compte du travail que cela représente, du lever du jour, jusque tard le soir, sept jours sur sept. Pour moi, c'est un moyen concret de réduire le décalage et l'incompréhension entre électeurs et élus ».

Depuis ce post, Patrick Prévot affirme avoir déjà reçu plusieurs demandes. Il est disposé à jouer le jeu avec une honnêteté totale. « Depuis mon élection, j'ai décidé de me consacrer à 200 % à ma fonction de député. Je n'ai rien derrière, à l'exception de mon mandat de conseiller communal, rémunéré par jeton de présence et auquel je tiens puisque ce sont les

Sonégiens qui m'ont élu. Au Parlement, j'ai 100 % de présence et je remplace des collègues plus souvent qu'à mon tour. Tous mes autres engagements sont béné-

voles, y compris la présidence de l'ASBL du Quinquet, active dans l'économie sociale. J'adhère complètement aux 21 mesures édic-

« Je ne suis pas un pourri. Mais aujourd'hui, je dois le prouver »

tées par Elio Di Rupo. Personnellement, j'affirme haut et fort que le salaire de député se suffit à lui-même. Oui, un député gagne bien et suffisamment sa vie. Je suis pour la transparence totale et je pense que c'est un impératif à terme pour tous les élus, de tous les partis. J'en profite pour dire que le PS est le seul à être allé aussi loin jusqu'ici dans cette volonté. À tel point que les émissaires d'autres partis nous traitent de fous ! ».

La main sur le cœur, Patrick Prévot déclare que s'engager en politique, « c'est servir et non pas se

servir. Depuis la Carolo, nous pensions naïvement que ce type de scandale ne pouvait plus advenir. La nature humaine est hélas ainsi faite. Le problème, c'est que tous ceux qui travaillent correctement, pâtissent aujourd'hui du manque de confiance induit par ceux que l'on a pris la main dans le pot de choco ». Patrick Prévot n'inclut

pas le désormais ex-ministre Paul Furlan dans le lot. Dont il a d'ailleurs défendu le bilan ministériel dimanche dernier sur RTL.TVL. « Lorsqu'il a démarré son discours hier matin, lors de sa conférence de presse, il a apporté des éléments et des justifications

« Un seul salaire de député ? Largement suffisant ! »

tels, que je ne pensais pas du tout qu'il allait annoncer au final sa démission ».

Patrick Prévot estime que pour faire de la politique correctement, il faut garder en permanence à l'esprit que tout peut changer du jour au lendemain.

« Jeune, je ne rêvais pas de faire de la politique. Après avoir lu énormément sur tous les partis, je me suis finalement affilié au PS à 16 ans. En 2006, j'ai été élu à Soignies. En 2012, j'ai doublé mon score et je suis devenu député avec un score de 4.016 voix. À cet instant, j'ai fait le choix d'être parlementaire à temps plein. Si tout s'arrête, je devrais recommencer une vie professionnelle à zéro. Pourquoi pas ? J'adorerais travailler dans le secteur de l'économie alternative et participative. J'ai vécu une jeunesse auprès d'un papa indépendant qui a tout perdu à un moment donné. Maman travaille toujours à 66 ans. Elle sera pensionnée dans quelques semaines. Et mes parents ne sont pas propriétaires de leur logement. Je sais ce que c'est de devoir repartir à zéro. Je n'ai aucun tabou ».

MARTINE PAUWELS